

EXTRAITS DE LA MONOGRAPHIE SUR LES FAITS AYANT PRÉCIPITÉ LE DÉCLIN DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE du lieutenant-colonel (e.r.) Armand Bénésis de Rotrou

Après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, l'Algérie est confrontée à une série de dures épreuves qui décideront de son destin.

I – L'après-cessez-le-feu du 19 mars 1962

Détournées de la lutte contre le terrorisme pour se consacrer à celle contre l'*organisation armée secrète (O.A.S.)* et les partisans de l'*Algérie française*, les forces de l'ordre assisteront, impuissantes, sous le regard d'un exécutif* provisoire sans autorité et d'un *gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.)* incapable d'assurer la relève de la France, à la mainmise sur le pays par des réseaux du *Front de libération nationale (F.L.N.)* qui, considérablement renforcés par une nouvelle libération de huit mille cinq cents fellagas et libres de toutes contraintes, sans se départir de leur logique révolutionnaire et de l'usage de la terreur, se rendront coupables d'assassinats de centaines de milliers de personnes et de l'exode d'un million d'autres.

L'historien Jean Monneret⁵ analyse cette situation en ces termes :

« *En fait, dans les circonstances du moment, les autorités françaises se sont trouvées prises dans une contradiction. Elles ne pouvaient pas proclamer la valeur des Accords d'Évian, les faire approuver par le peuple français, en faire le pivot de leur politique algérienne et prendre simultanément des mesures de défiance envers le FLN. Agir d'une manière qui eût contredit les discours était politiquement intenable.* »

Nos dirigeants sont informés de ces dérives criminelles, disposant en Algérie pour cela, outre des sources diplomatiques et médiatiques, de celles, très documentées et détaillées, de leurs services de renseignement qui, à la différence des formations du corps de bataille, sont restés pleinement opérationnels. Ces services fourniront des indications précises tant sur les conditions d'arrestation que sur les lieux de détention des personnes enlevées.

Dans leurs ouvrages, Jean Monneret⁶ et Georges Fleury⁷ rapportent que le ministre des Armées, Pierre Messmer, au cours du conseil des ministres du 18 juillet 1962, rend compte de cet état de faits ; ils notent que le président de la République, après avoir déclaré que « *Ça se tassera* » (Jean Monneret), menace les fonctionnaires, les enseignants et les médecins qui fuient l'Algérie de révocation (Georges Fleury).

L'historien Maurice Faivre⁸ cite les directives nouvelles que le chef de l'État définit en matière de maintien de l'ordre :

« Il faut être maître de la situation, [...], appliquer les accords... réserver le moins possible... **Il ne s'agit pas des Français, mais de la France...** Sur le plan de la Justice, il n'y a aucune sanction des crimes depuis avril ».

Sur le terrain, ces directives se traduisent par des consignes aux unités qui, comme le rapporte Jean Monneret⁹, prescrivent ce qui suit :

« [...] *il ne doit pas y avoir d'incident avec le FLN. Il ne faut agir pour la protection des Européens qu'à la condition expresse que ceci se passe "sans heurts et en douceur"*. »

⁵ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2000, pages 325 et 364.

⁶ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., page 294 .

⁷ Georges Fleury, *Histoire secrète de l'O.A.S.*, Paris, Grasset, 2002, page 928.

⁸ Maurice Faivre, *Les archives inédites de la politique algérienne – 1958-1962*, Paris, L'Harmattan, 2003, page 63.

⁹ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., pages 183 et 187.

« [...] *le respect du cessez-le-feu doit primer.* »

Jean Monneret cite¹⁰ les paroles du commandant T (sic) qui déclare que « *le commandement minimisait les enlèvements* » et que « *le cessez-le-feu avait priorité sur la protection des nationaux* ».

Cet auteur précise¹¹ que les officiers et les soldats témoins de crimes de cette nature reçoivent la consigne de ne pas intervenir et de se taire ; que les officiers qui prennent l'initiative de passer outre sont sanctionnés et renvoyés en métropole ; que le *F.L.N.* obtient des autorités françaises l'éloignement d'officiers et d'unités (placés par lui sur une « *liste noire* ») qui procèdent à des investigations sur ces crimes

Le nombre de Français assassinés ou disparus au cours de cette période varie de près de mille huit cents (chiffre certain cité par Jean Monneret¹²), à beaucoup plus, selon d'autres sources. Dans l'état actuel des connaissances des historiens, il n'est pas possible de dresser un bilan plus précis.

Maurice Faivre¹³ révèle que l'armée française, qui connaîtra également son lot de victimes, comptera cent quarante-sept tués et cent deux disparus entre le 19 mars (cessez-le-feu) et le 31 décembre 1962

II – Les combats fratricides

Prises dans l'engrenage de la répression contre les partisans de l'*Algérie française* consécutivement à leur engagement contre l'*O.A.S.*, les forces de l'ordre seront amenées à déployer une activité qui se soldera par des dizaines de milliers d'interventions : perquisitions, visites de logement, contrôles d'identité, rafles préventives,... accompagnées de mesures de coercition : arrestations, révocations, expulsions, internements massifs en centres de détention...

Les mesures de coercition toucheront l'ensemble de la population, y compris les membres des hautes couches de la société : les ecclésiastiques (dont les évêques), les avocats, les médecins, les directeurs d'établissement, les industriels, les présidents d'association, les syndicalistes, les *colons*, les cadres et employés des services publics, les spécialistes, les commerçants, les agriculteurs, les ouvriers,...

Du fait de complicités ou de connivences avec les populations et l'*O.A.S.*, la police (dont les trois quarts des membres sont des Français d'Algérie) et l'Armée (qui n'a pas encore été entièrement touchée par les mesures d'*osmose*) seront particulièrement visées ; il s'ensuivra qu'après une épuration en profondeur, l'administration, la police et le corps des fonctionnaires algériens seront réduits à néant, livrant le pays au chaos.

Indépendamment des méthodes de torture intégrale utilisées par les polices parallèles, les interrogatoires poussés se généraliseront dans le noyau dur des forces de l'ordre qui, par ailleurs, en pleine rue, recourront à l'ouverture du feu sans sommations sur des membres présumés de l'*O.A.S.*

En France métropolitaine, l'opinion publique est alertée par des scandales ayant pour origine l'hospitalisation, dans des états graves, de personnalités honorablement connues. Paradoxalement, ce sont des intellectuels de gauche, menés par le professeur Pierre VIDAL-NAQUET, qui tirent la sonnette d'alarme, ce qui déclenchera l'intervention de deux commissions d'enquête qui n'auront aucune suite, sinon la relève du colonel de gendarmerie Georges DEBROSSE et de l'équipe du commissaire de police Louis GRASSIEN.

¹⁰ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., page 187.

¹¹ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., pages 179 à 186.

¹² Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., pages 125 et 166.

¹³ Maurice Faivre, *Les archives inédites de la politique algérienne – 1958-1962*, op. cit., page 171.

III – L'exode

Sur plus d'un million de Français vivant en Algérie en 1954, il en restera encore environ huit cent mille à la date du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, et, après avoir quitté massivement le pays, ils ne seront plus que quelques milliers à la fin de l'été 1962. Selon une étude menée par l'historien Jean Monneret¹⁴, ce mouvement s'est opéré principalement en deux vagues.

La première vague touche essentiellement les habitants de l'intérieur du pays qui, à la suite du départ des troupes françaises, abandonnent leurs villes, leurs villages, leurs terres et leurs biens ; ils fuient devant les enlèvements et les massacres perpétrés par le *F.L.N.*, mais aussi par des délinquants et des résistants de la dernière heure (les "*marsien*", les ralliés du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu) ; beaucoup qui désirent continuer à vivre en Algérie, s'ils ne sont pas assassinés, sont chassés de chez eux et contraints au départ.

En chemin vers les ports et les aérodromes, les fugitifs se heurtent, souvent sous l'œil impuissant de l'armée française, à des barrages où, s'ils ne laissent pas leur vie, ils sont dépouillés des biens qui leur restent. Parqués sur les aéroports et dans les ports, sous la garde des gendarmes mobiles qui – *O.A.S.* oblige – veillent pistolet-mitrailleur à la ceinture, ils attendent parfois plusieurs jours le moment de leur embarquement.

Beaucoup parmi ces gens sont des rescapés des massacres : des femmes et des enfants qui ont été violés, des veuves, des orphelins qui ont abandonné le corps d'un mari, d'un père ou d'un frère assassiné sous leurs yeux. L'encombrement des ports et des aérodromes est tel que les autorités françaises vont parfois jusqu'à envoyer des troupes et des chars en bloquer les accès, ordonnant aux réfugiés de « *rentrer chez eux* ».

La deuxième vague, qui se déclenche dans les jours qui suivent la sécession (2 juillet 1962), touche essentiellement les habitants des grandes villes et, fait marquant, tous les Européens sans distinction : les fonctionnaires, les cadres et techniciens (certains arrivés récemment de métropole), les membres du clergé restés en Algérie dans le cadre de leurs missions humanitaires, des libéraux convaincus qui avaient joué le jeu du *F.L.N.*, tous ceux qui, de par leurs fonctions, leurs idées progressistes ou leurs amitiés, avaient cru pouvoir continuer à vivre au milieu d'un peuple algérien dont ils avaient la confiance et qui leur demandait de rester, l'ampleur des désordres est telle, que même des militaires français en uniforme et des membres des corps diplomatiques étrangers sont enlevés et assassinés, ce qui constitue une violation flagrante des accords d'Évian.

L'Algérie se vidant du personnel administratif et des habitants qui, tant bien que mal, à la suite des purges et des départs, continuaient à assurer la conduite et la vie économique du pays, le marasme s'installe sous toutes ses formes : chômage, misère, loi du plus fort, ... Le peuple qui a faim manque de tout et les agressions se multiplient : pillages, viols, tortures. Tous les biens des Français sont à prendre : logements, mobilier, voitures, argent...

Selon l'ancien fellagha Rémy Madoui¹⁵ :

« L'exode des pieds-noirs continua à raison de 8 000 à 10 000 personnes par jour. Avec ces départs de pieds-noirs et d'Algériens, administrateurs, fonctionnaires, officiers, l'Algérie se vidait de ses forces vives, de son encadrement et de ses techniciens. [...] »

« C'était l'anarchie totale. Paris accepta l'ouverture des frontières [des barrages] pour laisser l'armée F.L.N. stationnée au Maroc entrer en Algérie, ce qui causa une panique chez les pieds-noirs et intensifia encore le nombre de leurs départs. Des milliers de gens hagards, désorientés et complètement démunis attendaient les bateaux qui devaient les emmener loin de leur pays, ce pays auquel ils resteraient à jamais attachés par toutes les fibres de leur être. »*

¹⁴ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., pages 120 à 123, 222, 223 et 309.

¹⁵ Rémy Madoui, *J'ai été fellagha, officier français et déserteur – Du FLN à L'OAS*, Paris, Seuil, 2004, page 313.

Au fil des semaines, les techniques des enlèvements, des assassinats et du rançonnement se perfectionnent ; relevant de méthodes propres au crime organisé, elles deviennent le fait de deux pouvoirs montants : celui de l'*armée de libération nationale (A.L.N.)*, seul organisme ayant conservé des structures hiérarchiques cohérentes et celui de la rue où des bandes, également structurées, règnent par la terreur.

IV – Le blocus de Bab el-Oued : 23 au 27 mars 1962

Fortement représentatif du petit peuple des Français d'Algérie, fournissant à l'*O.A.S.* le gros de ses troupes et de ses commandos, Bab el-Oued, quartier populaire européen situé à l'est de la capitale, est le foyer de l'insurrection des forces conservatrices qui, pour certaines, en dépit du contexte politique désastreux, continuent à lutter pour la survie de l'*Algérie française* ; concentrant à ce titre les attaques des forces de l'ordre, ce quartier est soumis, à partir du 23 mars 1962, à un blocus qui durera quatre jours.

Dans le cadre de cette opération, Bab el-Oued se voit imposer un couvre-feu de vingt-trois heures sur vingt-quatre au cours duquel sa population de soixante mille âmes dispose d'une heure par jour pour sortir et faire des courses, les forces de l'ordre ne laissant passer le ravitaillement qu'au compte-gouttes.

Un événement tragique, dès le début du blocus, vient donner au commandement le motif de précipiter l'intervention, d'écraser l'insurrection par la force et d'exercer des représailles sur la population : à la suite d'une méprise due à un caporal autochtone qui, à partir d'un camion militaire, menace de faire ou fait usage de son arme (les deux versions diffèrent selon les sources), les commandos *O.A.S.*, d'une manière fort inconsidérée, ouvrent le feu, tuant un lieutenant, sept soldats appelés et blessant quinze autres appelés. La journée avait pourtant bien débuté pour l'*O.A.S.*, un de ses commandos ayant réussi à désarmer une patrouille d'appelés sans tirer un seul coup de feu.

La riposte du commandant en chef est sans appel : à côté des escadrons de gendarmerie mobile, des compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.) et de la troupe, il fait intervenir des blindés, des avions de chasse et des hélicoptères armés ; la population est avertie que toute circulation dans les rues, toute présence aux fenêtres et sur les balcons l'exposeront au feu des forces de l'ordre ; deux escorteurs d'escadre, le *Surcouf* et le *Maillé-Brézé*, avec leurs pièces d'artillerie jumelées de cent vingt-sept millimètres, mouillent à vue en rade d'Alger.

Durant l'assaut, les façades et les terrasses des immeubles sont pilonnées aux obus de trente-sept millimètres et à la mitrailleuse lourde, faisant des victimes et des dégâts dans les habitations. Deux commandants de régiment, arguant de la clause de conscience prévue dans le règlement général des armées, déclarent qu'ils ne participeront pas au nettoyage de Bab el-Oued ; le premier est mis sur le champ à la retraite et le second renvoyé en métropole avec soixante jours d'arrêts de forteresse. Voici ce que Georges Fleury¹⁶ écrit sur cette phase de la bataille :

« Jamais sans doute les gendarmes et les C.R.S., manœuvrant sous la protection serrée de bataillons d'infanterie, de blindés et d'hélicoptères, n'ont mis autant de hargne à exécuter une mission. Ayant pour certains le sentiment de venger enfin les morts des barricades, ils saccagent des centaines d'appartements, dont ils ont parfois défoncé la porte sans attendre qu'on leur ouvre. »

« L'insulte facile, usant de coups au moindre geste suspect, bousculant des femmes qui tentent de les empêcher de vider leurs tiroirs ou d'éventrer leurs matelas, les gendarmes et les C.R.S. ratissent immeuble après immeuble en subissant encore, de-ci de-là, le tir de quelques desperados qui s'attirent une intense réplique des mitrailleuses des blindés. »

L'historien Jean Monneret précise¹⁷ qu'« A 17 heures, l'Armée de l'Air intervint avec des T6 et mitrilla les immeubles. »

¹⁶ Georges Fleury, *Histoire secrète de l'O.A.S.*, op. cit., page 638.

¹⁷ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., page 76.

Le sous-lieutenant Rémy Madoui rapporte¹⁸ que faisant partie, avec sa section, des troupes de bouclage du quartier, il a été relevé de son commandement et renvoyé dans son corps avec un rapport de nature à le faire comparaître devant une cour martiale pour avoir permis à des familles françaises, contraintes de camper sur les trottoirs dans le froid et la nuit, de rentrer chez elles.

À l'issue de la bataille, le 27 mars 1962, les commandos *O.A.S.* ne devront leur survie qu'à la complicité d'un officier commandant d'unité et de gradés qui les laisseront s'échapper au travers de l'étanche dispositif de bouclage, ce qui démontre que les troupes engagées dans cette lutte ne sont pas toutes acquises à leur mission et que, tout en se soumettant aux exigences du service, une partie d'entre elles mettent leurs actes en accord avec leurs convictions.

Faute de statistiques fiables, le nombre des victimes de ces journées n'est qu'approximatif : il serait de vingt morts (trente-cinq prétendent les habitants) et de trois à quatre fois plus de blessés ; parmi les tués figurent des enfants, dont une fillette de dix ans.

Bab el-Oued est le quartier du petit peuple et des gens pauvres qui, issus majoritairement de l'immigration étrangère, n'ont pas de liens avec la métropole. Ils réalisent soudain que la guerre qui leur est livrée est totale, que l'*O.A.S.* est vaincue et que la lutte est devenue inutile ; leur souci principal est désormais de quitter l'Algérie, mais la France étant pour eux une terre inconnue, une question les hante : « où aller ? »

V – Le massacre de la rue d'Isly : 26 mars 1962

Dans l'un des derniers sursauts de l'*O.A.S.*, une fraction de ses membres tente une riposte à la défaite de Bab el-Oued et met sur pied une manifestation d'envergure destinée à démontrer que l'ensemble de la population algéroise est solidaire des habitants du quartier qui subit l'assaut des forces de l'ordre : les résidents des quartiers bourgeois et des faubourgs des classes moyennes sont appelés, le 26 mars 1962, à une marche silencieuse vers Bab el-Oued, le but des organisateurs étant de faire manifester la population algéroise massivement, pacifiquement et sans armes ; voici le tract distribué la veille et le matin de la manifestation¹⁹.

« ORGANISATION ARMEE SECRETE ZONE ALGER SAHEL TZ 109 »

« 26 3 62 »

« HALTE A L'ÉTRANGLEMENT DE BAB-EL-OUED »

« Une opération monstrueuse, sans précédent dans l'histoire, est engagée depuis trois jours contre nos concitoyens de Bab-el-Oued, on affame 50 000 hommes, femmes, enfants, vieillards, encerclés dans un immense ghetto, pour obtenir d'eux par la force, par la famine, par l'épidémie, par "tous les moyens", ce que le pouvoir n'a jamais pu obtenir autrement : l'approbation de la politique de trahison qui livre notre pays aux égorgeurs du FLN qui ont tué 20 000 soldats français en sept ans.

La population du Grand Alger ne peut rester indifférente; laisser se perpétrer ce génocide. Déjà un grand élan de solidarité s'est manifesté spontanément par des collectes de vivres frais.

IL FAUT ALLER PLUS LOIN : En une manifestation de masse, pacifique et unanime, tous les habitants de Maison-Carrée, Hussein-Dey, El-Biar, rejoindront ce lundi, à partir de 15 heures, ceux du centre, pour gagner ensemble et en cortège, drapeaux en tête, sans aucune arme, sans cri, par les grandes artères, le périmètre de bouclage de Bab-el-Oued ».

« NON LES ALGÉROIS NE LAISSERONT PAS MOURIR DE FAIM LES ENFANTS DE BAB EL OUED. ILS S'OPPOSERONT JUSQU'AU BOUT À L'OPPRESSION SANGUINAIRE DU POUVOIR FASCISTE. »

« Il va de soi, que la grève sera générale à partir de 14 heures. »

Le succès de l'opération n'est pas acquis d'avance, les autorités civiles et militaires ayant la maîtrise de la situation : elles disposent pour cela d'importantes troupes de maintien de l'ordre urbain (équipées de véhicules blindés et de moyens antiémeutes) composées d'escadrons de gendarmerie

¹⁸ Rémy Madoui, *J'ai été fellagha, officier français et déserteur – Du FLN à L'OAS*, op. cit., pages 298 et 299.

¹⁹ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., page 78.

mobile, de C.R.S. et des régiments français stationnés à Alger ; toutefois, d'une façon encore inexplicquée à ce jour, ces troupes seront tenues à l'écart de la manifestation.

La mission est confiée à une unité opérationnelle à base d'appelés autochtones, le 4^e régiment de tirailleurs algériens (R.T.A.) ; il y a trois jours, ces hommes étaient en opération dans les djebels et, encore équipés pour le combat en montagne contre les *katibas*, ils sont engagés depuis en maintien de l'ordre à Alger, sont harassés et n'ont pas dormi depuis plus de vingt-quatre heures. Voici ce qu'écrit, à leur sujet, l'historien Jean Monneret²⁰ qui qualifie la présence d'un régiment de tirailleurs ce jour-là rue d'Isly d'« énigme historique » :

« [...] que faisait [sic] à Alger, rue d'Isly, des tirailleurs du 4^e R.T.A dont le P.C. se trouvait à Berrouaghia à 120 km de la capitale ? « Cette troupe n'avait aucune expérience du maintien de l'ordre en ville. Encore moins en zone européenne. Les officiers le soulignent dans leurs rapports : ces hommes étaient accoutumés aux opérations dans le bled ; ils étaient frustes, certains parlaient peu ou pas du tout le français. Leur théâtre d'opérations était la Zone Sud Algérois. Que faisaient-ils là ? Question que la presse de l'époque n'a pas posée. A quoi s'en ajoute une autre : celle que le général Goubard [ce jour-là colonel commandant ledit régiment de tirailleurs] pose lui-même, dans un commentaire personnel qu'il a ajouté aux pièces du dossier sur le 26 mars [1962] : “Pourquoi avoir pris un dispositif de combat (armes individuelles approvisionnées et chargées) et non de maintien de l'ordre ?” « Ceux qui les ont placés là, dans une ville où les tensions raciales sont vives, ont pris une décision fatale »

Au début de la manifestation, il semble que l'opération s'annonce bien : malgré les barrages périphériques destinés à bloquer les entrées du centre de la ville, plusieurs milliers de manifestants parviennent jusqu'aux lieux de rendez-vous ; ils se présentent drapeaux en tête, décorations pendantes et souriants face aux tirailleurs dont les rangs, faute de moyens, sont clairsemés ; quelques centaines d'entre eux, passant au travers d'une brèche du dispositif, s'engagent dans la rue d'Isly, l'artère qui mène à Bab el-Oued et aux troupes qui l'encerclent.

La foule est pacifique, mais les cadres des tirailleurs s'inquiètent : jusqu'à l'échelon section, ils ont reçu l'ordre d'« arrêter les manifestants au besoin par le feu [et de] riposter au fusil-mitrailleur en cas de tirs provenant des balcons » ; ils rendent compte à leurs chefs, demandent des instructions, ne reçoivent aucune réponse et, finalement, avec des moyens matériels, renforcent le dispositif central qu'ils rendent imperméable ; puis ils stoppent, à l'aide d'un élément disposé en profondeur, les manifestants ayant réussi à passer au travers du cordon.

Sur la grande place de l'Hôtel des Postes (en contrebas de l'endroit où s'était déroulé le drame des *barricades*), la foule maintenant bloquée s'entasse... et ses premiers rangs parlementent avec les soldats : des officiers de réserve, arborant leurs décorations, vont d'un homme à l'autre, tandis que des femmes d'âge mûr, s'accrochant aux bras des tirailleurs, s'adressent à eux avec des « *mon petit* » ; les officiers, parmi lesquels se trouvent des Français d'Algérie, leur répondent qu'ils sont eux aussi *Algérie française*, mais qu'ils ont des ordres et qu'ils doivent les exécuter.

Certains manifestants, hommes et femmes confondus, ne voulant pas comprendre ce qu'il leur arrive, s'entêtent, tentent de passer en force et provoquent des bousculades ; les clameurs devenant assourdissantes, les tirailleurs et leurs cadres s'affolent ; soudain, par mégarde (?), un sous-officier autochtone lâche une rafale de pistolet-mitrailleur en l'air.

Ces coups de feu sont-ils le signal du déclenchement du drame ? Toujours est-il que, comme lors des *barricades*, où un mystérieux fusil-mitrailleur avait ouvert le feu à l'improviste, le tir de deux non moins mystérieux fusils-mitrailleurs se déclenche soudain,... semant la confusion et la mort.

Le premier fusil-mitrailleur, à partir du balcon d'un immeuble situé derrière les rangs des militaires, prend la foule pour cible, blessant des tirailleurs au passage : des tirailleurs étirés en un maigre cordon, totalement dépaysés et affolés, les nerfs à vif, se sentant individuellement menacés face à une foule nombreuse dont ils ignorent les intentions pacifiques ; leur réaction est immédiate : sans ordres de leurs chefs, ils déchargent leurs armes à bout portant sur la foule, certains s'acharnant

²⁰ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., pages 95 et 78.

sur des corps qui gisent à terre ; les cadres, comme ce jeune sous-lieutenant tout frais émoulu de l'école, se saisissent des canons brûlants de leurs hommes et les dirigent vers le ciel.

Le deuxième fusil-mitrailleur, à partir d'un bosquet, ouvre le feu sur les manifestants ; il est servi par trois hommes en tenue militaire de combat qui, après avoir tiré quelques rafales dont il est difficile de connaître le nombre de victimes qu'elles ont faites, disparaissent avec leur arme.

Les rapports officiels sur cette journée, contradictoires sur bien des points, sans pouvoir le prouver ni le démontrer, imputent la fusillade à l'O.A.S. dont les membres auraient ouvert le feu les premiers ; inversement, les récits des témoins, qui manquent d'une vision d'ensemble, accusent les tirailleurs d'avoir ouvert le feu sans raison.

Georges Fleury²¹ écrit que lors du procès des conjurés du Petit-Clamart, au cours de sa plaidoirie, maître Tixier-Vignancour, faisant par là allusion aux *barbouzes* dont les effectifs comportaient un fort pourcentage de Vietnamiens, déclare que le tireur du fusil-mitrailleur placé sur le balcon – et abattu par un tir de riposte des tirailleurs – était un Vietnamien dont il donne l'identité complète.

Le nombre de victimes chez les manifestants, comme l'indique Georges Fleury²², est encore une fois différent selon les sources :

« [...] les autorités n'en annonçant [le nombre de victimes] que quarante-six, il est certain qu'au moins soixante-sept civils dont les plus jeunes, [...], avaient dix et quinze ans [une fillette et un garçon], sont morts au centre d'Alger. Parmi eux et les cent deux blessés par balles [...], aucun membre de l'O.A.S. n'a été reconnu. »

Dans son rapport, le chirurgien d'un hôpital écrit que ce fut « une véritable chirurgie de guerre » qu'il eut à pratiquer²³. On ne dénombre que trois blessés dans les rangs des forces de l'ordre. Les Algérois sont comme pétrifiés par cette tragédie : ils n'arrivent pas à comprendre comment l'armée, celle avec laquelle ils ont libéré la France il y a moins de vingt ans, a pu ouvrir le feu sur eux, des hommes et des femmes désarmés arborant drapeaux et décorations ; à tel point que s'ancre l'idée dans leur esprit que des *djounoud* de l'A.L.N., à des fins bien précises, ont été infiltrés dans les rangs des tirailleurs.

Au soir de cette journée, les Algérois prennent subitement conscience de la réalité de la situation : ils réalisent que l'armée, avec laquelle ils pensaient avoir des liens particuliers, n'est plus en mesure de les défendre ; sachant que l'O.A.S. est inexistante sans le peuple qui est vaincu, ils se rendent compte que la lutte est désormais inutile. Dès lors, leur seul souci est de rester vivants, ... et de quitter l'Algérie avant que le G.P.R.A. s'empare du pouvoir. Selon Georges Fleury²⁴, le ministre des Armées, Pierre Messmer, en visite en Algérie le 4 avril 1962, informe le colonel Goubard, commandant le 4e régiment de tirailleurs, qu'aucun de ses hommes ne sera récompensé pour cette affaire et qu'il ne les félicite pas pour leurs tirs.

VI – La bataille d'Oran

À Oran, selon ce que révèle Georges Fleury²⁵, les juifs protègent leur quartier avec une milice d'autodéfense, tandis que l'O.A.S. et le F.L.N. se livrent une guerre sans merci, les attentats et les agressions perpétrés par les deux camps faisant de nombreuses victimes parmi les populations. L'O.A.S., qui tient le cœur de la ville, riposte par le feu aux attaques des forces de l'ordre, lesquelles bénéficient du soutien du F.L.N. La ville, que le commandement s'efforce d'étrangler, vit sous le régime d'un couvre-feu instauré à partir de vingt heures ; ses accès sont condamnés par des barrages de barbelés, les entrées et les sorties se faisant par trois étroits goulets de contrôle où se pratiquent d'interminables fouilles.

²¹ Georges Fleury, *Histoire secrète de l'O.A.S.*, op. cit., page 654.

²² Georges Fleury, *Histoire secrète de l'O.A.S.*, op. cit., page 655.

²³ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., page 79.

²⁴ Georges Fleury, *Histoire secrète de l'O.A.S.*, op. cit., page 671.

²⁵ Georges Fleury, *Histoire secrète de l'O.A.S.*, op. cit., pages 617, 618, 624 à 628.

Le 19 avril 1962, ayant reçu l'ordre de Louis Joxe (ministre d'État chargé des Affaires algériennes) de « *réduire les quartiers européens* »²⁶, le général Joseph Katz (commandant le secteur autonome d'Oran à partir du 19 février 1962 puis, depuis le 15 juin, le corps d'armée d'Oran à la suite de la mort du général Philippe Ginestet, assassiné par erreur et à sa place par l'*O.A.S.*), interdisant toutes relations entre les militaires et les populations européenne et juive, mènera une lutte implacable contre l'*O.A.S.* et ces populations, ce qui lui vaudra le surnom de *boucher d'Oran*. Dans les quartiers européens et juifs, il est interdit de se montrer sur les terrasses et les balcons des immeubles, de s'engager à pied sur les chaussées (sauf pour les traverser sur les passages réservés aux piétons) et de stationner sur les trottoirs et les places ; la population est avertie qu'à partir du 23 avril 1962, le feu sera ouvert sans sommations sur les contrevenants.

Au cours des engagements durant lesquels la gendarmerie tente de saisir l'émetteur pirate des insurgés, des attaques à main armée ayant pour cible les établissements financiers, se succédant les unes aux autres, tout en douceur du fait de complicités intérieures, rapportent des millions de francs lourds à l'armée secrète. Le capitaine de corvette Gilbert Wellele me rapportera²⁷ que des officiers de marine (dont il faisait partie), qui habitent en famille une tour dans un quartier bourgeois, se plaignent de ne plus pouvoir apparaître aux fenêtres sans être la cible de tirs de mitrailleuses lourdes en provenance d'une caserne de gendarmerie voisine.

Dure et longue, cette bataille sera gagnée par usure de la population, l'*O.A.S.* bénéficiant, en la personne du capitaine Étienne Grégoire, dont je tiens ces informations²⁸, de complicités au sein même des instances les plus secrètes de l'appareil militaire.

J'avais fait la connaissance du capitaine Grégoire (dit *Tienno*), pilote de l'armée de l'air, à Saïda où, après le départ du colonel Bigeard, il avait occupé les fonctions d'officier air ; eu égard à son passé militaire, il s'était fait là une réputation de gaulliste inconditionnel, ce qui lui avait valu, en mars 1962, de devenir l'un des trois proches collaborateurs du général Katz. Sa fidélité au chef de la *France libre* atteindra cependant ses limites, Grégoire ayant épousé une Française d'Algérie et, avant tout, étant un fidèle du général de l'armée de l'air Edmond Jouhaud, *putschiste*, pilote comme lui et chef de l'*O.A.S.* de l'Oranais.

À partir du poste de confiance qu'il occupe au sein de l'état-major du général Katz, par des filières dans lesquelles intervient sa belle-fille, une enfant d'une douzaine d'années, Grégoire renseigne très précisément l'armée secrète sur les plans d'opérations qui la visent, déjouant ainsi les interventions des forces de l'ordre qui comprendront, sans jamais la découvrir, qu'une taupe se cache parmi elles.

Outre ses fonctions d'informateur, Grégoire a été investi, par le général Jouhaud, de celles de responsable *O.A.S.* de La Sénia, une banlieue d'Oran comportant un aéroport international et une base aérienne militaire.

VII – Les maquis *O.A.S.* et leur précurseur

Au début de l'année 1961, le général Salan et son état-major *O.A.S.*, qui ne croient pas à la sécession, décident d'implanter des maquis dans le bled, leur but étant de fédérer les populations et l'armée, dont ils escomptent le soutien, dans un grand mouvement se réclamant de l'*Algérie française* et destiné à promouvoir, à l'intérieur des terres, qui commence à se vider de nos troupes, la défense des populations contre les forces renaissantes du *F.L.N.*

La vocation de ces maquis *O.A.S.* est non seulement de prêter main forte aux maquis autochtones profrançais (messalistes, ceux du bachaga Boualam et de chefs locaux influents), mais aussi de protéger les douars autrefois en autodéfense et les supplétifs qui rentrent chez eux, en les encadrant et en les réarmant si possible.

²⁶ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., page 214.

²⁷ Entretien avec l'auteur le 4 juin 1963.

²⁸ Entretien avec l'auteur le 5 février 1989.

Un premier maquis « Algérie française » (l'*O.A.S.* vient tout juste d'être créée) est mis sur pied par deux officiers chevronnés, le 15 février 1961, dans l'Oranais près de Mostaganem, à environ quatre-vingts kilomètres au nord-est d'Oran. Son fondateur est le comte André de Brousse de Montpeyroux qui, comme capitaine de réserve, avait repris du service en Algérie, dans l'Oranais, à la tête d'une section administrative spécialisée (S.A.S.) ; grand blessé de la Seconde Guerre mondiale, il est décoré de deux croix de guerre, de la médaille militaire et de la Légion d'honneur.

Le chef du commando est le capitaine de l'armée de l'air Jean-René Souètre, un ancien du groupement des commandos parachutistes de l'air (G.C.P.A.), qui dispose d'une troupe d'une vingtaine de militaires et de civils. Titulaire de cinq citations (dont deux à l'ordre de l'armée) au titre de sa campagne d'Algérie, le capitaine Souètre est décoré de la croix de la Valeur militaire et de la Légion d'honneur.

Connu et facilement repéré, ce maquis n'aura qu'une brève existence : encerclé le 23 février 1961 par les gendarmes mobiles qui capturent neuf des leurs, dont le Comte et le Capitaine, il n'est toutefois que partiellement décimé, une partie des ses hommes, échappant au bouclage, s'enfuyant avec un stock de quatre cents armes avec lesquelles ils se fonderont dans d'autres maquis en formation.

Cet échec ne décourage pas le général Salan et son état-major qui, toujours convaincus de la nécessité de disposer d'une force fidèle à la France devant disputer au *F.L.N.* les espaces dégarnis par nos troupes, décident d'implanter des maquis sur l'ensemble du territoire, de l'Oranais au Constantinois.

Plusieurs maquis vont alors voir le jour. Dans l'Algérois, un commando dénommé *Albert* s'établit progressivement, à partir de décembre 1961, dans une zone de six cents kilomètres carrés de la vallée de l'oued Cheliff, au sud-est d'Orléansville (Cheliff). Son chef est l'adjudant Giorgio Adamo Muzzati (qui, en février 1962, sera nommé sous-lieutenant *O.A.S.* par le général Salan), un sous-officier de la Légion étrangère au brillant passé militaire : rescapé de Diên Biên Phu et de la *grande marche* (sept-cents kilomètres) vers les camps du Viêt-minh, titulaire de la croix de guerre d'Indochine, il est décoré de la médaille militaire.

Plus à l'est, dans le corps d'armée voisin de Constantine, où les chefs militaires s'étaient un moment déclarés prêts à s'allier à l'*O.A.S.*, Roger Holeindre, un ancien parachutiste, crée, en décembre 1961, le réseau et le maquis Bonaparte. Né le 21 mars 1929 à Corrano en Corse, Roger Holeindre s'engage en 1946 pour l'Indochine où il effectue trois séjours, d'abord dans les fusiliers marins, puis dans les parachutistes coloniaux, ratant de peu le saut en parachute sur Diên Biên Phu, pour lequel il s'était porté volontaire. En 1954, de retour d'Extrême-Orient, il rejoint le 8^e régiment de parachutistes coloniaux (R.P.C.) en Algérie et participe, pendant deux ans, dans le Constantinois, aux opérations de maintien de l'ordre au sein d'un commando spécialisé dans les missions d'infiltration, sous déguisement, en zones rebelles. En 1957, il quitte l'armée et s'installe dans le Constantinois, à Tébessa (cent soixante-dix kilomètres au sud-sud-est de Bône), où, en qualité de chef d'entreprise, il s'investit comme bénévole dans des actions humanitaires. En 1961, refusant l'abandon de l'Algérie, il crée le maquis *Bonaparte*... et sera alors arrêté, puis jugé et condamné. À sa sortie de prison, Roger Holeindre entreprendra une carrière d'écrivain (prix Asie 1980), d'homme politique, de journaliste et de responsable associatif. Il sera député à l'Assemblée nationale, reporter de Paris-Match, Figaro-Magazine et Magazine-Hebdo, conseiller régional d'Île-de-France, premier vice-président du Front national et président du Cercle national des combattants.

Plus à l'ouest, dans l'Algérois, en Grande-Kabylie, un *commando de chasse* formé par la 2^e compagnie du 22^e bataillon de chasseurs alpins (B.C.A.), composé pour moitié de chasseurs du contingent et de harkis parmi lesquels figurent des vétérans de l'armée d'Afrique ayant fait campagne en Italie, en France, en Allemagne et en Indochine, fera, sous l'appellation de maquis *Lyautey*, parler de lui en 1962. Son chef est, depuis septembre 1955, le capitaine Roger Gaston, un officier au passé prestigieux : engagé volontaire en 1938, évadé de guerre, résistant et ancien d'Indochine, il totalise douze titres de guerre (dix citations et deux blessures) et est officier de la Légion d'honneur. Celui-ci, suivi par un groupe de militaires, forme, le 25 février 1962, le maquis *Lyautey* qu'il implante dans la région de Bouira, à une centaine de kilomètres au sud-est d'Alger.

En mars 1962, en application de plans établis à l'avance, le colonel Jean Gardes est chargé d'organiser une zone de défense dans l'Ouarsenis. Contrairement à Jean-Jacques Susini, le chef civil de l'O.A.S., les militaires de l'armée secrète sont optimistes : ils disposent d'une troupe armée de quatre-vingts hommes et leur objectif est de se joindre aux harkis et aux milliers de fidèles du bachaga Boualam. Sur place, ils attendent le renfort d'un millier d'anciens membres des unités territoriales (U.T.) et le ralliement de plusieurs régiments de l'armée. Mais ces renforts ne viendront pas et, bien au fait de la situation politico-militaire, le bachaga Boualam comprend que le combat pour l'*Algérie française* est perdu et il dépose les armes. Décidé à persévérer, le commando du colonel Gardes prend alors le maquis et remporte un rapide succès en s'emparant de trois postes militaires dont les occupants se rendent sans résistance, ceux ne désirant pas se rallier à l'O.A.S. rejoignent leur corps librement.

Mais les succès s'arrêtent là. Les renforts des trois régiments attendus font défection. Se trouvant en revanche confronté à la machine de guerre des forces de l'ordre, le colonel Gardes rompt son dispositif après avoir essuyé un mitraillage de T. 6 et échappé à une tentative d'encerclement des blindés de la gendarmerie mobile. Les jours suivants, le Commando erre dans la montagne par petits groupes, quarante des siens ayant déjà été faits prisonniers ; il cesse d'exister le 6 avril 1962 alors que sa colonne est surprise au fond d'une vallée et que, sans avoir reçu les sommations réglementaires, elle est la cible d'un feu nourri des forces de l'ordre auquel, conformément aux instructions de leur chef, les maquisards, disciplinés, ne répondent pas.

La liste des maquis O.A.S. cités ci-dessus n'est pas exhaustive, de nombreuses tentatives d'implantation, toutes éphémères et malheureuses (commando *Voltaire*, maquis de Médéa ...) ayant été tentées dans toute l'Algérie, tant par l'état-major O.A.S. militaire que par des officiers du bled.

VIII – Conclusion d'un accord O.A.S.-F.L.N. et autodissolution de l'O.A.S.

Dès 1961, Jean-Jacques Susini, le numéro un civil de l'O.A.S., tire les conséquences de la situation politico-militaire et il pressent les malheurs qui vont s'abattre sur l'Algérie. Son mouvement est représentatif d'une communauté qui constitue les forces vives du pays et qui seule, la paix revenue, est en mesure de lui préserver la prospérité. Croyant en la possibilité d'une Algérie indépendante multiconfessionnelle qui conserverait sa place dans le camp occidental, il se rallie à l'indépendance et ouvre la porte aux négociations avec le F.L.N. de l'intérieur.

Principalement du fait de l'antagonisme historique des Arabes et des Berbères, le F.L.N. est profondément divisé : les forces de l'intérieur, qui sont dominées par le clan kabyle, ont à faire face aux intégristes de l'extérieur, aux tenants d'un panarabisme à la Nasser, farouchement opposés à une Algérie multiconfessionnelle et aux droits des minorités.

Le chef de file de cette fraction extrémiste est Ahmed Ben Bella (chef du bureau politique du G.P.R.A.), étoile montante du F.L.N. de l'extérieur depuis sa récente libération, en mai 1962, des prisons françaises (château d'Aulnoye) ; Ben Bella est soutenu par Ferhat Abbas (ancien président du G.P.R.A.), par Ben Khedda Benyoucef (président du G.P.R.A.) et par Houari Boumediene (*chef d'état-major général* de l'A.L.N.).

Outre le fait qu'Alger est la première ville berbère d'Algérie, le clan kabyle est en position de force dans le pays : sur le plan militaire, il a la main sur la *zone autonome d'Alger* et la puissante *wilaya III* kabyle ; il a également autorité sur la *wilaya IV*, dont une partie des troupes est berbère ; constituant 80 % du potentiel F.L.N. de l'intérieur et ayant supporté le poids principal de la guerre, il se considère comme l'artisan de « la victoire » – qu'il ne veut à aucun prix se faire voler par les arabisants, les intégristes et les nassériens de l'extérieur.

Les chefs de file du clan intérieur kabyle sont Abderrahmane Fares (président de l'exécutif provisoire), Chawki Mostefaï (membre F.L.N. de l'exécutif provisoire et représentant du G.P.R.A.) et Krim Belkacem (*ministre des Forces armées* du G.P.R.A.).

Préalablement à ces négociations O.A.S.-F.L.N., des contacts préliminaires (sans suite) avaient été établis, en octobre 1961, entre le général Salan (chef militaire de l'O.A.S.) et Jacques Chevallier

(ancien maire libéral d'Alger). Fin 1961 et début 1962, mais toujours sans succès, Susini avait tenté une première ouverture en direction du *F.L.N.* de l'intérieur.

En mai 1962, l'*O.A.S.* est acculée à un combat de survie et l'Algérie commence à se vider de ses Français auxquels se joignent les autochtones francophiles qui réussissent à fuir vers la France. Le général Jouhaud a été arrêté en mars, le général Salan et Degueldre en avril ; le 11 mai, le préfet de police d'Alger, Vitalis Cros, un adversaire inconditionnel de l'*O.A.S.*, informe sa hiérarchie que l'armée secrète est détruite à 70 %, et que les conditions d'une négociation en vue d'un arrêt des combats sont favorables.

Cette situation décide Susini à agir et, jetant toutes ses forces dans la balance, il fait appel à Abderrahmane Fares (président de l'exécutif provisoire) qui, répondant favorablement à son initiative, le 18 mai 1962, organise une réunion à laquelle il convie les dissidents messalistes. Les négociations menées par les trois parties aboutissent à la conclusion d'un « protocole d'accord *O.A.S.-F.L.N.* » qui, entérinant les droits de la minorité européenne, assure à cette dernière, dans l'Algérie de demain, une représentation à tous les niveaux et un droit de veto contre toute atteinte à l'exercice de ces droits.

À Paris, les négociations sont suivies de près, tout spécialement par monsieur Bernard Tricot, conseiller spécial du général de Gaulle pour les affaires algériennes, lequel se rendra à plusieurs reprises à Alger pour suivre, sur place, l'évolution de la situation. Le 26 mai, reprenant les négociations à son compte, Jaques Chevallier rencontre Christian Fouchet (haut-commissaire de la République en Algérie) ; puis, le 29, il rencontre Mostefaï qui, cédant aux pressions du *G.P.R.A.*, crée une impasse en déclarant que le *F.L.N.* ne reconnaît pas l'*O.A.S.* comme interlocuteur.

Plus que jamais décidé à relancer la dynamique de la paix, Susini tente alors, sur les bases des accords d'Évian, de renouer le dialogue : donnant des gages à ses interlocuteurs, il ordonne un cessez-le-feu et, le 31 mai, les armes de l'*O.A.S.* se taisent une première fois.

La multiplicité des arrestations dans les milieux civil et militaire a créé des brèches dans les rangs de l'*O.A.S.* et, le 4 juin 1962, alors que Ben Khedda (président du *G.P.R.A.*) se prononce clairement contre toutes négociations avec l'*O.A.S.*, de sa cellule de condamné à mort, le général Jouhaud appelle à l'arrêt des combats (le général Salan fera de même le 18). L'armée secrète sait que la partie est désormais perdue pour elle sur le plan militaire, mais que, sur le plan politique, son potentiel est intact ; afin de faire pression sur Mostefaï qui refuse la main tendue, Susini rompt la trêve et les attentats de l'*O.A.S.* reprennent le 6 juin.

De cette politique du pire, qui a pour effet d'accentuer les dissensions au sein du *F.L.N.*, renaît l'espoir : court-circuitant Ben Khedda et le *G.P.R.A.*, le clan kabyle décide alors de passer à l'action et, s'exprimant au nom des populations algériennes avec lesquelles Belkacem se tient en contact permanent, Mostefaï rencontre Susini puis, reconnaissant publiquement l'*O.A.S.*, il approuve le protocole d'accord qu'il commente à la radio et à la télévision. En application de cet accord, qui est confirmé par Chevallier et Fares, les armes de l'*O.A.S.* se taisent – pour toujours – le 17 juin 1962.

Ce pacte *O.A.S.-F.L.N.* assurant la survie de l'économie du pays, l'*Algérie française* n'est donc pas tout à fait morte, sous réserve que, dans le cadre de l'instauration et du maintien de la paix, le gouvernement français qui, avec les barrages marocain et tunisien, tient un moyen de pression considérable sur les deux camps, entérine l'Accord et approuve la clause d'interdiction temporaire du territoire algérien aux troupes de l'*A.L.N.* de l'extérieur ; en effet, le temps manquant au clan kabyle pour reconstituer des forces équivalentes à celles de l'armée des frontières, un affrontement entre les deux antagonistes est inévitable si le verrouillage des frontières n'est pas maintenu.

Mais la réponse de Paris étant « non », le pacte *O.A.S.-F.L.N.* vole en éclats et, la partie étant définitivement perdue pour l'armée secrète, ses commandos, en accord avec les autorités françaises et le *F.L.N.* de l'intérieur, quittent l'Algérie sans délai pour la France ou l'Espagne.

Après la levée des barrages et l'ouverture des frontières, le pouvoir sera remis au *G.P.R.A.* le 2 juillet 1962, les *katibas* de l'extérieur envahiront l'Algérie le 6 juillet et, dans un sanglant face-à-face, élimineront les forces et l'influence du *F.L.N.* de l'intérieur, ce qui se soldera par le massacre de trois mille fellagas.

Selon Georges Fleury²⁹, lors du procès du général Salan en mai 1962, l'ancien député d'Alger, Robert Abdessalam, révèle qu'il avait eu des contacts, dès le mois d'octobre 1961, avec l'O.A.S. et le F.L.N. ; afin d'organiser une table ronde entre les responsables de ces organisations sur ce programme qui, approuvé par le général Salan et appuyé par les *wilayas*, était réaliste. Mais nous nous sommes heurtés à une quantité de difficultés qui provenaient des autorités françaises et de la métropole.

IX – Les massacres du 5 juillet 1962 à Oran

Selon l'étude menée par Jean Monneret³⁰, les causes de ce drame sont à imputer, pour une large part, aux mesures contradictoires prises par le Gouvernement avant et pendant la tragédie. En Algérie en effet, au cours de la période qui suit le cessez-le-feu, les autorités civiles et militaires lancent une campagne destinée à rassurer les populations françaises sur le sort qui les attend après la sécession.

Dans tout le pays, les administrations multiplient les messages d'apaisement : Christian Fouchet, haut-commissaire du Gouvernement, donnant lui-même le ton, les Européens sont assurés qu'ils ne courent aucun danger, que le F.L.N. ne commettra aucun massacre et que leurs droits seront préservés ; il leur est demandé de faire confiance aux accords d'Évian et aux garanties qu'ils contiennent. Même le général Joseph Katz, commandant le corps d'armée d'Oran, lance des appels au calme.

À l'opposé de ces recommandations, lors du conseil des ministres du 24 mai 1962, le général de Gaulle donne personnellement les instructions suivantes à son gouvernement³¹ :

« La France ne doit plus avoir aucune responsabilité dans le maintien de l'ordre après l'autodétermination... Si les gens s'entremassacrent, ce sera l'affaire des nouvelles autorités. »

En application de cette directive, selon l'étude de ce même auteur³², les autorités militaires, au premier jour de la sécession, consignent les troupes dans leurs cantonnements ; ces dernières reçoivent l'ordre de n'intervenir qu'en cas de légitime défense et d'assistance à personne en danger, ce qui les habilite à intervenir, au mieux, aux abords immédiats des entrées et des sorties de leurs cantonnements.

En Algérie, le référendum sur l'*autodétermination* des Algériens a lieu le 1^{er} juillet 1962 et la France, entérinant les résultats favorables à l'indépendance, le pays est indépendant à partir du 2 juillet. À son arrivée à Alger le 3 juillet, le gouvernement issu du G.P.R.A. choisit le 5 juillet, date anniversaire de la prise d'Alger par les troupes françaises en 1830, pour célébrer la sécession ; il prévoit de grandes manifestations dans toute l'Algérie. À cette date, cent mille Français résident encore à Oran où, vers onze heures, une foule composée de civils autochtones, encadrée par des membres de l'A.L.N. et des A.T.O., envahit la ville européenne ; aucun service d'ordre, français ou algérien, n'est présent.

Vers onze heures trente, la foule s'échauffe et une fusillade éclate ; c'est le signal du début des massacres qui vont se perpétrer jusqu'à la tombée de la nuit : des gens sont lynchés, enlevés, égorgés, décapités... Les tueries ne visent pas seulement les Français, mais également les autochtones francophiles et ceux qui, au cours de cette journée, sont surpris en train de protéger ou de cacher des Français.

Le nombre exact des victimes de cette journée n'est pas connu. Là encore, il est sage de laisser aux historiens le temps d'établir la vérité, si tant est qu'ils le puissent un jour ; actuellement, leurs travaux permettent de penser que ce chiffre sera d'au moins plusieurs centaines. Ces débordements sont à imputer, pour une large part, à l'absence de service d'ordre, tant algérien que français. L'armée française, à l'intérieur de ses cantonnements, a les mains liées par les consignes qu'elle a reçues. Cependant, par les détachements stationnés en ville, les aéronefs (pipers, hélicoptères) qui la survolent et diverses sources émanant de témoins, l'état-major du Corps d'armée et le Gouvernement sont informés en direct de la situation ; mais Paris maintient ses instructions et ordonne de laisser le maintien de l'ordre aux mains des nouvelles autorités.

²⁹ Georges Fleury, *Histoire secrète de l'O.A.S.*, op. cit., page 774.

³⁰ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., pages 240 à 246.

³¹ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., page 250.

Les interventions autorisées, qui se résumeront, en fin de journée, à une présence statique et tardive de la gendarmerie mobile autour d'un bâtiment et à quelques sorties aux abords de cantonnements dans le cadre d'assistance à personne en danger, ne permettront de sauver que quelques vies humaines.

Les actions les plus spectaculaires, qui permettront de sauver des centaines de vies humaines, seront accomplies, à l'encontre des consignes reçues, dans le centre de la ville, aux risques et périls de leurs décideurs ; elles sont au nombre de cinq, dont une à la gare centrale avec ouverture offensive du feu et une à la préfecture ; cette dernière sera l'œuvre du capitaine Rabah Khellif, et voici le récit qu'il en fait³³ :

« Lorsque le 5 juillet des renseignements alarmants me parviennent d'Oran je demande aussitôt à mon colonel d'intervenir. "Écoutez, mon garçon : nous avons les mêmes renseignements que vous. C'est affreux. Faites selon votre conscience, quant à moi je ne vous ai rien dit. En clair, je n'étais pas couvert.

J'embarque l'équivalent de quelques sections dans les camions dont je pouvais disposer et je fonce, sans ordre, sur Oran. J'arrive à la préfecture. Il y avait là une section de l'ALN, des camions de l'ALN et des colonnes de femmes, d'enfants et de vieillards dont je ne voyais pas le bout. Plusieurs centaines, en colonne par trois ou quatre, qui attendaient là avant d'être emmenés pour se faire zigouiller. »

Le capitaine Khellif, qui sera sauvé par ses hommes d'une mort par lynchage alors qu'il s'était momentanément éloigné d'eux pour parlementer avec des meneurs du F.L.N., explique comment, *manu militari*, il libère tous ces gens puis il poursuit :

« Je reverrai toujours cette scène hallucinante de femmes, d'enfants et de vieillards qui pleuraient, poussaient des cris hystériques, courant, tombant les uns sur les autres,... Puis, j'ai installé des patrouilles sur les axes routiers qui menaient au port ou à l'aéroport, car j'avais appris qu'on arrêtait les gens qui fuyaient, qu'ils soient musulmans ou européens d'ailleurs. C'était la population ou des gens armés ne faisant même pas partie de l'ALN qui les arrêtaient, les volaient, les tuaient. J'ai donc mis des contrôles pour éviter cela et je les arrachais, littéralement, aux mains de la population. Au risque de ma vie, souvent. J'ai fait cela en ayant le sentiment de ne faire que mon devoir. »

Cette journée de tueries semble avoir pour objectif de faire disparaître, non seulement la présence, mais également l'influence française, les victimes autochtones, dont le nombre est inconnu, étant en premier lieu des personnes connues pour leurs sentiments francophiles. Il est important de souligner que sans l'aide spontanée d'une partie de la population autochtone, le nombre des victimes françaises aurait été beaucoup plus important ; la veille déjà et le matin même de cette journée, nombre d'autochtones conseillaient la prudence aux Français, ce qui permet de mettre un doute sur la spontanéité des désordres.

Du fait de son ignorance des réalités, la majorité de l'opinion publique française impute la responsabilité des massacres à l'O.A.S. qu'elle accuse d'avoir ouvert le feu sur une foule autochtone pacifique, ce qui aurait déclenché des représailles en retour, cette version des faits étant partagée jusqu'en haut lieu. Cette version des événements n'est pas crédible et un démenti aux accusations de culpabilité de l'O.A.S. est apporté par le F.L.N. lui-même qui, à aucun moment, ne fera mention d'une quelconque implication de l'O.A.S. dans ces événements.

X – Victoire des intégristes

La deuxième guerre civile algéro-algérienne (la première a duré de 1954 à 1962) éclate au cours de l'été 1962 ; les adversaires qui s'affrontent sont d'une part les forces F.L.N. de l'intérieur et, d'autre part, l'armée des frontières du colonel Houari Boumediene (chef d'état-major général de

³² Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., pages 264 à 267.

³³ Mohand Hamoumou, *Le Livre Blanc de l'armée française en Algérie*, Paris, Contretemps, 2001, page 171.

l'*A.L.N.*) ; au niveau du *G.P.R.A.*, les opérations sont menées par Ahmed Ben Bella (chef du bureau politique).

La lutte est inégale : les *katibas* de l'intérieur ont l'avantage des troupes aguerries, mais elles ont été décimées par l'armée française et elles ont affaire à un adversaire organisé, supérieur en nombre et équipé en moyens logistiques ; leur combat est celui de l'homme contre la masse et le matériel.

De durs affrontements, qui font de nombreuses victimes, jalonnent la marche sanglante de l'armée des frontières vers le pouvoir ; la prise d'Alger, par Boumediene, marque temporairement l'arrêt des hostilités. Temporairement, car la lutte se poursuivra pendant des décennies sous la forme d'actions de guérilla. Voici ce que Rémy Madoui rapporte sur ces affrontements³⁴ :

« [...] au moment de l'indépendance, en juillet 1962, « l'armée des frontières », commandée par Haouri Boumediene, défia le *G.P.R.A.*, le gouvernement provisoire légal de l'Algérie, et marcha sur Alger. Les maquisards tentèrent de l'arrêter et de s'opposer au coup d'État. Cette confrontation se solda par le massacre d'environ 3 000 révolutionnaires. »

L'historien Jean Monneret décrit le climat dans lequel les autochtones, sur l'ensemble de l'Algérie, sont touchés par les enlèvements et les assassinats³⁵. Ces traitements ne visent pas seulement les supplétifs et ceux qui ont combattu aux côtés de la France, mais également tous ceux qui, à l'exemple des élus, sont taxés de francophilie ; à toutes ces victimes s'ajoutent celles des ennemis intérieurs du *F.L.N.*, au premier rang desquels se placent les messalistes qui, avec leurs maquis, sont organisés en zones de résistance.

L'historien militaire Maurice Faivre précise ce qui suit³⁶ :

« les représailles contre les harkis en 1962 se sont accompagnées de supplices où il s'agissait de faire mourir deux fois les victimes. » En effet, aux enlèvements, aux règlements de comptes et aux massacres collectifs, s'ajoutent les lynchages, les quarantaines, les internements en camp, les emprisonnements, les travaux forcés, le déminage aux frontières, l'embrigadement de force dans les unités engagées dans la guerre contre le Maroc et enfin une mort lente par mauvais traitements.

Comptant dix-sept membres de sa famille (dont un de ses fils) assassinés par les rebelles, le bachaga Boualam, comme beaucoup d'autres, paye un lourd tribut pour sa fidélité à la France. Sur le sort réservé à ses nombreux fidèles, il s'exprime en ces termes³⁷ :

« Sur les quinze mille personnes de mon douar, j'ai pu en faire ramener, en me démenant, un millier environ. Les autres sont là-bas ou ne sont plus. Tous les jours, je reçois des nouvelles, des affreuses nouvelles. Les malheureuses populations qui m'étaient fidèles et qui étaient fidèles à la France sont persécutées, sans doute par des bandes "incontrôlées", massacrées, égorgées. Je viens de recevoir la lettre d'un jeune officier du contingent. Il m'écrit parce qu'il est à bout. Il m'écrit parce qu'il a honte de ce qu'il voit. Chaque jour, ce sont des tueries sans nom, les gens de votre douar sont égorgés, brûlés vif". »

Le nombre exact des victimes est difficile à évaluer, les désordres s'étalant, dans toute l'Algérie, sur plus d'un an et les sévices prenant, selon les époques et les lieux, les formes les plus diverses ; pour ce qui est des seuls supplétifs, le nombre des disparus et des morts varie, selon les sources, de quelques milliers à cent cinquante mille. Là encore, il est sage de s'en remettre aux historiens qui, avec le temps, établiront la vérité. Il est également reproché aux supplétifs d'avoir été nombreux à désertir, ce qui démontrerait leur manque de loyauté. Ces reproches ne résistent pas à une analyse lucide de la situation du moment, les désertions s'étant produites essentiellement après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, certains supplétifs ayant réalisé qu'ils étaient abandonnés et livrés à

³⁴ Rémy Madoui, *J'ai été fellagha, officier français et déserteur – Du FLN à L'OAS*, op. cit., page 103.

³⁵ Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, op. cit., pages 364 et 365.

³⁶ Maurice Faivre, *Les archives inédites de la politique algérienne – 1958-1962*, op. cit., page 51.

³⁷ Saïd Boualam, *Mon Pays... la France !*, Paris, France-Empire, 1962, page 34.

eux-mêmes ; le nombre de ces déserteurs est évalué à environ dix mille et il est surprenant que ce chiffre n'ait pas été plus important.

Après le départ de plus d'un million d'Algériens de toutes confessions ayant fui le cessez-le-feu, ceux qui restèrent en Algérie durent faire face à la misère, à l'intolérance, à la corruption, à la guerre civile, aux massacres par les groupes intégristes de tous bords et, pour de nombreuses décennies, à la dictature d'un régime totalitaire utilisant la torture et l'assassinat comme moyen d'élimination de ses adversaires politiques.

XI – L'armée brisée

En mai 1962, au cours du procès du général Salan, le général d'armée Jean-Étienne Valluy, ancien commandant en chef en Indochine (1946-1947) et ancien commandant de la zone Centre-Europe de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (1956-1957), déclare ceci au sujet de l'armée française :

« *Les éléments les meilleurs sont au bord du désespoir, peut-être de la révolte et du mépris.* »

Quand le général Valluy parle des « *éléments les meilleurs* », il touche au cœur du mal qui frappe l'armée : c'est en effet dans son élite, morale et intellectuelle, que l'armée est frappée ; dans les hautes sphères comme dans les corps de troupe, l'armée voit partir les meilleurs, compagnons de la Libération et anciens résistants en tête : des généraux au sommet de la gloire, des cerveaux appelés aux plus hautes responsabilités, des cadres et des soldats à la conduite irréprochable ; de gré ou de force, ils quittent ses rangs par milliers.

Qui sont ces *soldats perdus* ? Ni des factieux ni des révolutionnaires, mais des hommes comme tout le monde, des pères de famille qui, en arrivant en Algérie, appliquent les directives du commandement et qui, s'engageant dans la lutte contre le terrorisme aux côtés des populations, se trouveront pris dans le terrible, et pour certains inexorable, engrenage du cessez-le-feu et de la sécession.

Le climat de suspicion perdure au-delà de juillet 1962 et de la sécession de l'Algérie : c'est en effet l'époque des grands procès, du maintien en détention des chefs emblématiques de l'*Algérie française* et des exécutions capitales des membres de l'*O.A.S.* condamnés à mort : l'ingénieur militaire (lieutenant-colonel) Jean-Marie Bastien-Thiry, le lieutenant Roger Degueldre, le sergent Albert Dovecar et le légionnaire Claude Piegts, tous trois anciens du 1^{er} régiment étranger de parachutistes (R.É.P.).

Lieutenant-colonel (e.r.) Armand BÉNÉSIS de ROTROU